



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 mars 2011
D -20110182

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/03/2011

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 mars Deux mil onze, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI (présente de 16h55 à 17h30), M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, M. Charles CAZENAVE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Wanda LAURENT, Mme Béatrice DESAIGUES,



MAIRIE DE BORDEAUX

Eglise communale Sainte-Marie de la Bastide. Restauration du clocher occidental. Signature des marchés. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la restauration du clocher occidental de l'Eglise communale Sainte Marie de la Bastide, une procédure adaptée a été lancée par la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique sur la base d'un dossier de consultation élaboré par un maître d'œuvre privé, A. LEULIER, Architecte des Monuments Historiques.

Les travaux, dont le coût est estimé à 924 389 € T.T.C., comportent une tranche ferme et une tranche conditionnelle et sont répartis en 5 lots.

A l'issue de la procédure et au vu du rapport technique, les offres des sociétés suivantes ont été classées en premier :

Lot n° 1 : maçonnerie – pierre de taille
Société CAZENAVE pour un montant total de 635 925,11 € TTC
Tranche ferme : 377 739,67 € TTC
Tranche conditionnelle : 258 185,44 € TTC

Lot n° 2 : couverture – plomberie – métallerie
Société GENERALE DE COUVERTURE pour un montant total de 93 476,87 € TTC
Tranche ferme : 16 735,36 € TTC
Tranche conditionnelle : 76 741,51 € TTC

Lot n° 3 : charpente (beffroi) – horlogerie
Société BODET pour un montant de 76 060,34 € TTC (Tranche ferme)

Lot n° 4 : paratonnerre
Société LAUMAILLE pour un montant de 8 312,20 € TTC (Tranche ferme)

Lot n° 5 : vitrail
Société VITRAIL CONCEPT pour un montant total de 12 857 € TTC
Tranche ferme : 3 528,20 € TTC
Tranche conditionnelle : 9 328,80 € TTC

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer :

- les marchés avec les sociétés précitées en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics ;

- l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre n° M090249 sans incidence financière, engageant le concepteur sur le coût des travaux résultant de la passation des marchés, conformément à l'article 14 du CCAP.

La dépense, qui s'élève à 826 631,52 € TTC sera imputée sur les crédits prévus au budget de l'exercice en cours, rubrique 324, article 2313.



MAIRIE DE BORDEAUX

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 mars 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE



MAIRIE DE BORDEAUX